

Briec-de-l'Odet

# Talus supprimés illégalement. Tension à Trégagué

Ronan Larvor

Des militants d'Eau et Rivières et Bretagne vivante se sont rendus hier à Trégagué pour constater la disparition de talus protégés par le Plan local d'urbanisme. Les deux associations envisagent de porter plainte.

André Perron, Jacques Primet et Jean-Michel Stéphan devant le remblai qui domine la zone humide.



Pas simple, ce vendredi matin dans la campagne du côté de Trégagué à Briec, de montrer ce qui a disparu. Ce n'est pas la faute à l'éclipse, mais il reste seulement quelques souches, un gros tronc de chênes, des remblais frais avec quelques détritiques. « Il y avait ici des talus, un boisement qui ont disparu et le remblai déborde sur la zone humide », commente André Perron, membre d'Eau et Rivières, et membre de la Commission locale de l'eau du Sage de l'Odet.

Accompagné par Jacques Primet (Eau et Rivières) et Jean-Michel Stéphan (Bretagne Vivante), André Perron a donné rendez-vous près du hameau. Comme souvent le remembrement a bouleversé les cheminements. Pour accéder au site litigieux, les trois militants écologistes passent par le jardin d'une propriété dont l'emprise recouvre en partie l'ancien chemin communal. Le propriétaire accepte cet usage qui permet de rejoindre une autre portion qui reste enclavée, longe un beau corps de ferme en pierre de taille qui domine la vallée du Stangala.

## « Les talus étaient protégés »

André Perron montre les traces récentes sur un terrain défriché. « Ici, il y avait des talus. Dans le cadre du Plan local d'urbanisme qui

date de mai 2013, ils étaient protégés ». Il reste un bel arbre isolé. Pour évaluer le chantier, il suffit de se rendre sur les photos satellite prises avant travaux.

« Ces travaux illégaux ont eu lieu en février dernier », dit André Perron. On repère une autre anomalie sur la photo satellite, également pointée par Eau et Rivières et Bretagne Vivante. Une grande parcelle tout en contrebas, en bordure directe de l'Odet et classée en zone ND (à protéger) est visiblement cultivée.

## « Que l'administration agisse »

« Alors que la collectivité, dans le cadre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, investit pour reconstruire des talus (100.000 €/an pendant cinq ans), on continue à détruire en toute impunité, dénoncent les écologistes. La mairie de Briec a été alertée et a demandé l'arrêt de travaux. Nous sommes ici en zone de pente où il y a du ruissellement et de l'érosion. Il est anormal que les associations soient systématiquement à l'origine des actions. Nous assumons notre rôle de lanceur d'alerte, mais nous attendons que l'administration, les structures consulaires réagissent. Sinon, quelle utilité peut avoir un Plan local d'urbanisme, un Sage demain ? Ceux qui arasent ainsi les

talus et occupent les zones humides se voient légitimés dans leur action si nous ne réagissons pas ».

## Ils répondent

Interrogé, Pierre Férec (aucun lien de parenté avec Thomas Férec, adjoint au maire et candidat aux départementales) se justifie.

« J'ai racheté cette ferme en janvier. Les remblais existaient déjà. Pour les talus, il n'y en avait pas, ils ne sont pas sur l'ancien Plan d'occupation des sols. Je ne connaissais pas le nouveau document de 2013. Personne n'est au courant. Les travaux entrepris, c'est pour nettoyer une parcelle couverte de lande. Concernant la parcelle travaillée au bord de l'Odet, nous respectons une bande enherbée de 10 m le long de la rivière. Cette parcelle a toujours été travaillée ».

Son de cloche différent de la part du maire, Jean-Hubert Pétillon. « Nous avons constaté effectivement que trois talus avaient été arasés en toute illégalité et en dehors de tout bon sens car ils étaient perpendiculaires à la pente. Nous rencontrons M. Férec ce samedi matin pour lui notifier le non-respect du règlement et lui demander de reconstruire les talus disparus. Quant à la parcelle en bord de l'Odet, le règlement n'est pas non plus respecté ».